



Rapport d'activités 2019

Une année au secours des plus démunis au Bénin

www.asavint.ch
contact.suisse@asavint.ch

CCP: 10-150104-3
IBAN: CH97 0900 0000 1015 0104 3



L'Association Solidarité Active et Vision Internationale (ASAV Int.) est née en 1998 sous l'initiative de Patrick AGBOTA. Cette organisation est aux côtés des familles démunies au Bénin en leur apportant son soutien pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

ASAV Int. a son siège en Suisse et est déployée auprès de sa population cible à travers son antenne à Cotonou, au quartier Wologuèdè. Cette dernière assure la coordination sur le terrain.

Dans le but de soutenir la formation, sans laquelle les enfants démunis ne pourront jamais sortir de l'engrenage de la pauvreté, plusieurs actions sont menées à leur endroit: accès aux formations, achat du matériel scolaire, distributions de denrées alimentaires, prises en charge de soins sanitaires, etc.

Tous les enfants et jeunes bénéficiaires de ces actions vivent dans une famille, soit avec leurs parents biologiques soit accueillis dans une famille apparentée. Une relation d'aide est à leur disposition et permet d'ouvrir le dialogue lors de situations difficiles, notamment traversées lors des deuils, des séparations et de l'adolescence.

ASAV Int. œuvre également pour un développement durable en mettant en place des projets concrets pour créer de l'emploi dans le but de permettre à chacun d'être autonome et indépendant afin de se prendre en charge. Ainsi a-t-elle mis en place une activité de seconde-main qui consiste en la vente d'habits, récoltés en Suisse, par des femmes pauvres, ce qui leur permet de gagner un peu d'argent.

En outre, un projet agropastoral est initié en 2018 par des familles soutenues afin d'avoir une activité et un revenu. Ce projet donnera également la possibilité aux filleul·e·s de faire des stages pratiques dans le domaine agricole.

ASAV Int. anime une classe de maternelle pour les enfants de 3 à 5 ans issus de familles défavorisées et dont les parents n'ont pas les moyens de les inscrire. Elle prend en charge les enfants contre une somme forfaitaire afin de leur permettre de se familiariser avec le français (langue nationale et d'enseignement au Bénin) et d'acquérir les bases nécessaires pour commencer l'école primaire.

Voici nos différents domaines d'intervention, qui seront développés plus loin :

<p><u>Parrainages</u> Par le biais d'un système de parrainages, nos filleul·e·s et leurs familles bénéficient de soutien concret jusqu'à l'indépendance financière.</p>	<p><u>Accès à la formation</u> ASAV paie les frais d'écolage/de formation et offre le matériel nécessaire. Le psychologue de l'association accompagne les filleul·e·s dans leur choix d'études.</p>	<p><u>Cours d'appui</u> Grâce à une équipe d'une quinzaine de répétiteurs bénévoles, nos filleul·e·s sont suivis individuellement sur le plan scolaire.</p>
<p><u>Soins de santé</u> Les familles parrainées sont soutenues lorsque l'argent pour des soins sanitaires manquent, par le paiement direct des frais médicaux par ASAV.</p>		<p><u>Divertissements</u> Lorsque les finances le permettent, l'équipe béninoise organise des sorties ou camps lors des grandes vacances afin d'offrir de bons moments aux familles parrainées.</p>
<p><u>Habits de 2^{ème} main</u> En Suisse, nous récoltons des dons matériels et les envoyons par container au Bénin. Ces objets sont revendus à bas prix, offrant du travail et des habits accessibles.</p>	<p><u>Ecole maternelle</u> En 2015, une classe maternelle ouvre pour accueillir des enfants pauvres et ainsi leur permettre l'accès à l'école, qui n'est obligatoire qu'à 7 ans et entraîne de grosses lacunes.</p>	<p><u>Projet agropastoral</u> En 2018, plusieurs familles investies ou soutenues chez ASAV ont mis en place ce projet. Avec le soutien d'ASAV, une coopérative est née et lui permettra de perdurer.</p>

NOS ACTIONS EN 2019

- I. Scolarisation
- II. Formation professionnelle
- III. Suivi
- IV. Soutien alimentaire
- V. Relation d'aide
- VI. Santé
- VII. Seconde main
- VIII. Journée de vie
- IX. Maternelle
- X. Projet agropastoral
- XI. En Suisse

I. Scolarisation

Au Bénin, nombreuses sont les familles qui ont du mal à assurer à leurs enfants de bonnes conditions d'études. Les difficultés commencent pour ces parents dès le début de la rentrée car ils ne parviennent pas à payer toutes les fournitures nécessaires. Pourtant essentiel à la réussite scolaire de l'élève, l'achat des livres relève du luxe pour bon nombre. Au cours de l'année, les difficultés scolaires entraînent l'abandon de beaucoup.



En outre, les conditions de vie ne favorisent généralement pas un cadre adéquat pour l'apprentissage. ASAV Int. s'investit à assurer à ses filleul·e·s un meilleur avenir en œuvrant pour leur éducation.

De manière concrète, ASAV Int. paie des frais d'écolage et fournit à ces enfants l'ensemble de leurs fournitures ; papeterie, livres, manuels, uniformes, etc.

Au cours de l'année 2019, 54 élèves ont pu être aidé·e·s matériellement et financièrement. Toute la fourniture a été achetée sur place par les collaborateurs d'ASAV Int. sur la base des listes de matériel préétablies.

II. Formation professionnelle

De par le prix de l'université et le manque de débouchés de certaines facultés, ASAV Int. encourage la majorité des jeunes à entamer une formation pratique. En effet, beaucoup iraient à l'université sans se poser de questions ni forcément d'objectif à long terme, et cela coûte aussi très cher. Lorsque les filleul·e·s savent ce qu'ils-elles souhaitent faire et que cela implique l'université, nous essayons de les soutenir au mieux, notamment grâce à l'augmentation du prix du parrainage.

En 2019, 6 étudiant·e·s étaient à l'université : une en hôtellerie et restauration, une en énergies renouvelables, une en comptabilité, une en eau (canalisations, châteaux d'eau, etc), une en sciences économiques (politique) et un en anglais.



Et 8 étaient en formation pratique (école professionnelle ou apprentissage) : un en informatique, un en vitrerie, une en finances, un en maintenances et informatique, trois en génie électrique et informatique ou maintenance industrielle et deux en couture.

Grâce aux parrainages, les frais universitaires et de formation pratiques ont pu être pris en charge, ainsi que les frais de déplacement et de repas de midi. Selon le cursus, certain·e·s

fil·leul·e·s ont reçu du matériel : ordinateurs portatifs, disques dur externes, clés USB, jeux de tournevis, etc.

Deux apprenties en fin de formation ont reçu une machine à coudre et pu commencer à se faire une clientèle autour d'elles.

III. Suivi

• Le suivi scolaire

La plupart des parents, préoccupés par les soucis financiers, consacrent très peu de temps à suivre l'évolution scolaire de leurs enfants. A cela s'ajoute leur analphabétisme. Même les plus décidés à suivre leurs enfants se retrouvent souvent dans l'incapacité de le faire efficacement.

C'est pourquoi ASAV Int. a instauré depuis plusieurs années le suivi scolaire. Ce dernier consiste à veiller sur chaque apprenant·e et à s'assurer que les cours sont assimilés et bien restitués. Il permet de déceler les difficultés de chaque apprenant·e et d'y trouver des solutions. Pour cela, ASAV Int. organisait gratuitement pendant l'année scolaire des cours d'appui tous les mercredis et samedis, ainsi qu'un mois de révisions (à raison de quatre soirées par semaine) pour les candidat·e·s au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) et au Baccalauréat. Durant les grandes vacances, un mois de cours entre août et septembre est offert à tout·e·s les élève·s.



Par soucis d'efficacité, ces cours sont désormais organisés aux domiciles des fil·leul·e·s, suivant leurs disponibilités. Cela permet aussi aux parents de suivre directement le niveau de leurs enfants et de constater par eux-mêmes les lacunes.

Ces cours sont donnés par 17 encadreurs et encadreuses bénévoles :

- 3 instituteurs généralistes (1H-7H),
- 3 encadreurs de maths (8H-gymnase),
- 2 encadreurs en maths financières, comptabilité, économie (8H-gymnase),

- 3 encadreur·s de physique-chimie dont un aussi en biologie-géologie (8H-gymnase),
- 3 encadreur·s d'anglais (8H-gymnase),
- 3 encadreur·s de français (8H-gymnase).

Les activités liées au soutien scolaire sont chapeautées par deux responsables nommés à l'interne de cette équipe pour un mandat de deux ans.

En outre, ASAV Int. organise des visites dans les écoles des filleul·e·s chaque trimestre pour rencontrer et discuter avec les enseignant·e·s afin de s'informer des comportements de chaque élève face aux cours qu'il·elle reçoit (manière de réagir en classe, de suivre, etc.). Ces visites sont faites par les répétiteurs, les membres du conseil des parents et le chargé du parrainage.

Pour préparer les élèves à la rentrée scolaire 2019-2020, ASAV Int. a organisé du 5 au 30 août 2019 des cours de vacances. Cette fois, en dispensant ces cours dans plusieurs petits groupes de filleul·e·s se réunissant chez l'un·e d'entre elles et eux.

• **Le suivi à domicile**

Le rôle de la famille est sans nul doute capital dans la vie d'un·e enfant. Premier environnement de l'enfant dès son bas âge, elle éduque et forge ses traits de personnalité. Pour sa réussite scolaire, les parents ont pour devoir de le suivre et de l'aider.

Mais nombreux sont les parents qui se préoccupent peu de ce rôle majeur qui leur incombe. Souvent plus occupés à travailler pour nourrir, même les plus motivés n'arrivent pas toujours à assumer correctement cette responsabilité. ASAV Int. organise des visites à domicile, non pas pour les remplacer mais pour les accompagner et recueillir leurs inquiétudes afin de mieux les soutenir. Chaque famille bénéficie au moins d'une visite tous les deux mois, par les agents de l'antenne et les membres du conseil des parents. Lors de ces rencontres, différentes questions sont abordées avec les parents et filleul·e·s. Leurs réponses permettent d'orienter et de conseiller chacun·e. Lorsque cela est nécessaire, le psychologue d'ASAV Int. tient dans ses locaux des séances de relation d'aide pour contribuer à régler certains problèmes particuliers.

IV. Soutien alimentaire

Les familles que soutient ASAV Int. n'ont pas de revenus suffisants pour assurer une alimentation quotidienne, et encore moins équilibrée. Afin d'y remédier, des denrées alimentaires sont fournies chaque mois, ce qui permet à tous les membres de la famille de s'alimenter convenablement sur plusieurs jours. Les distributions ont lieu les premiers samedis du mois dans l'antenne d'ASAV Int.

Au cours de l'année 2019, 56 familles ont bénéficié de la distribution de ces denrées alimentaires, soit plus de 280 personnes directement touchées.

ASAV Int. a ainsi distribué :

- ✓ 5280 kg de maïs,
- ✓ 4200 kg de riz,
- ✓ 2160 kg de haricot,
- ✓ 4000 kg de farine de manioc,
- ✓ 450 litres d'huile,
- ✓ 6480 paquets de pâtes alimentaires,
- ✓ 7200 savons durs,
- ✓ 500 kg d'igname.



ASAV Int. compte de plus en plus de filleul·e·s en formation professionnelle. Durant la journée, ils ne peuvent revenir à la maison pour déjeuner en famille. ASAV Int. paie à ces filleul·e·s les frais de restauration pour s'assurer qu'ils mangent convenablement et leur assure aussi les frais de transport.

V. Relation d'aide

Au cours de l'année 2019, des conflits se sont révélés plusieurs fois parmi les 56 familles que soutient ASAV. Ils sont, pour la plupart, entre parents et enfants.

De nombreux enfants vivent des situations qu'ils et elles n'arrivent pas à partager avec leurs parents. Ceci conduit souvent à se renfermer sur soi et ainsi à commettre des erreurs. Aussi, les parents face aux multiples soucis de survie ne se préoccupent pas du bien-être psychologique de leurs enfants.

Lors des différentes visites à domicile, ces conflits entre parent et enfant se sont révélés aux agents d'ASAV. Ils ont été ensuite transmis au responsable de la relation d'aide (psychologue) qui se charge de la conciliation des deux parties.

La relation d'aide est un travail d'écoute, de guidance et d'accompagnement en suivant les méthodes techniques de la psychologie dans la prise en charge de l'individu (écoute, observation, thérapies comportementales et cognitives, thérapies familiales et systémiques, détente).

Dans le cas d'ASAV Int., un psychologue est engagé pour suivre les familles et les aider à gérer et à prévenir les conflits de divers ordres. Il sert aussi souvent d'intermédiaire entre parents et enfants pour des sujets réputés tabous dans la société béninoise et il travaille à rendre la relation parents-enfants plus relaxe. Par cette relation d'aide, chaque individu arrive donc à se retrouver psychologiquement et un climat de paix est installé dans les familles.

Au cours de l'année 2019, le responsable chargé de la relation d'aide à ASAV Int. a eu 44 rendez-vous avec les enfants parrainés et 24 rendez-vous avec les familles soutenues dont les préoccupations étaient diverses.

VI. Santé

Au Bénin, la grande majorité des familles est sans assurance ni réserves personnelles. En cas de maladie, beaucoup font recours à des tisanes, aux conseils souvent inappropriés de voisins ou aux médicaments de la rue.



Pour protéger les familles parrainées des risques sanitaires liés à ces pratiques, ASAV Int. prend en charge les frais médicaux. En 2019, une trentaine de cas de paludismes ont été pris en charge, une dizaine de traitements (gripes, infections, douleurs, etc) et un cas d'accident.

VII. Journée de vie

Contrairement aux années antérieures, ASAV Int. a organisé une journée de vie et non un camp (faute de budget). Cette journée récréative au profit des filleul·e·s a eu lieu le mercredi 21 Août 2019 à la plage de Fidjrossè de Cotonou. Ce fut pour la plupart la plus belle journée des vacances, et pour certains la première fois qu'ils ont vu la mer !





Le départ effectif pour la plage a eu lieu autour de 10h30 après le petit déjeuner qu'ils ont tous partagé ensemble. A l'aide de trois mini bus loués pour l'événement, le déplacement de tous les participants et du matériel a été assuré. Une fois sur place, les festivités ont démarré par quelques enseignements bibliques animés par le pasteur Jean SESSOU.

La journée a été agrémentée de bons moments de distraction. Les filleul·e·s ont pu jouer à plusieurs jeux dont le football, le volleyball, des concours de danse, des interprétations, des jeux de cartes et beaucoup d'autres jeux. Filleul·e·s, parents et membres de l'antenne Bénin d'ASAV Int. ont passé d'agréables moments.



VIII. Seconde main

Dans le but d'aider les femmes en situation de précarité à mieux subvenir aux besoins de leur famille, ASAV Int. a initié une activité de seconde main en 2014. En effet, nous collectons en Suisse des habits qui sont triés, emballés et chargés dans un container pour les envoyer à Cotonou. L'antenne du Bénin se charge de les vendre à des prix très bas aux femmes démunies, ce qui les aide à en tirer un petit revenu.





En 2019, l'antenne Bénin d'ASAV a continué la vente des habits du conteneur envoyé de la Suisse en 2018 et a reçu également, fin 2019, un demi-conteneur.

Trois femmes ont pu trier les dons dans les locaux d'ASAV et en retirer un petit salaire, et six autres viennent acheter et revendre dans la rue.

Le produit de ces ventes permet à l'antenne Bénin de pouvoir faire face à quelques charges.

IX. Maternelle

Ouverte en 2015, la maternelle d'ASAV Int. a pour principal objectif de venir en aide aux parents en situation de précarité en leur donnant la possibilité d'inscrire leur enfant à l'école maternelle contre une somme forfaitaire. Cette classe lui permettra de se familiariser avec la langue française et de se préparer à l'enseignement primaire, obligatoire.



Avec le taux d'alphabétisation estimé à moins de 30% de la population béninoise, le français n'est pas parlé par tous, pourtant langue officielle et de travail. Les familles en situation de précarité en sont le plus impactées et la plupart des parents des familles qu'ASAV Int. soutient ne maîtrisent pas du tout le français. Par conséquent, la langue parlée aux enfants à la maison est la langue locale, le fon. De ce fait, lorsque l'enfant est inscrit·e à l'école obligatoire à 6 ans, il·elle a du mal à suivre les cours, donnés intégralement en

français.

En 2019, ASAV a reçu l'inscription de 26 enfants issu·e·s de familles démunies. Pour leur éducation, deux maîtresses s'investissent chaque jour auprès d'eux. L'une d'entre elles a bénéficié d'un congé maternité et s'est fait remplacer par une des mamans investies chez ASAV (notamment au Conseil des Parents).



X. Projet agropastoral

Initié en 2018 par un collectif de 10 familles soutenues, le projet agropastoral a pour principal objectif de regrouper la famille ASAV Int. autour d'une activité génératrice de revenu. Il a pour objectif secondaire de permettre aux enfants soutenus d'être en contact avec la terre et à la longue de leur offrir des créneaux d'apprentissage, de stage et si possible d'emploi.



En 2019, une avancée très remarquable a été observée dans le développement de ce projet. Dans un premier temps, un financement a été trouvé en Suisse pour l'achat de ce terrain estimé à CHF 11'818, ainsi que des honoraires du notaire qui sont de CHF 1636.

Selon la loi, une association ayant son siège à l'étranger n'a pas l'autorisation d'acheter du terrain.

De ce fait, une coopérative a été créée ; « Terre partagée », constituée de 10 parts sociales d'environ CHF 200, au nom de chaque initiateur et initiatrice du projet.

Cette année, l'exploitation du site a été plus productive qu'en 2018. En effet, il y a eu beaucoup plus de rendement sur les cultures : choux, crincrin, vènonia, amarante, grande maurelle et basilique. Grâce aux ventes, le projet agropastoral a pu faire face à ses différentes charges et permis de réduire les dettes contractées au début du projet.

Sur toute l'année 2019, plus de 800 planches de cultures différentes ont pu être vendues; ce qui encourage les différents acteurs de ce projet.



XI. En Suisse

En Suisse, ont eu lieu le repas de soutien en avril et l'Assemblée Générale en juin. Nous avons aussi eu la chance de pouvoir tenir un stand gratuit au marché alimentaire d'Yverdon. Notre présence régulière (depuis juillet 2019 à coup d'environ 2 samedis par mois!) a permis de belles rencontres, promu l'association et fidélisé des « client·e·s » adeptes de confitures et fruits frais. Quelques personnes ne connaissant pas ASAV ont apporté des dons matériels pour le container. Ce dernier a été rempli à Chavornay en octobre, grâce à l'aide pratique de quelques bénévoles.

En 2019, le comité suisse, bénévole, s'est rencontré une quinzaine de fois (dans l'ancien bureau d'ASAV à Yverdon, gracieusement prêté par les locataires actuels). Il a aussi un contact très étroit et fréquent avec l'équipe béninoise (1 à 3 fois par semaine en audio, ainsi que de nombreux mails).



XII. Rapport financier

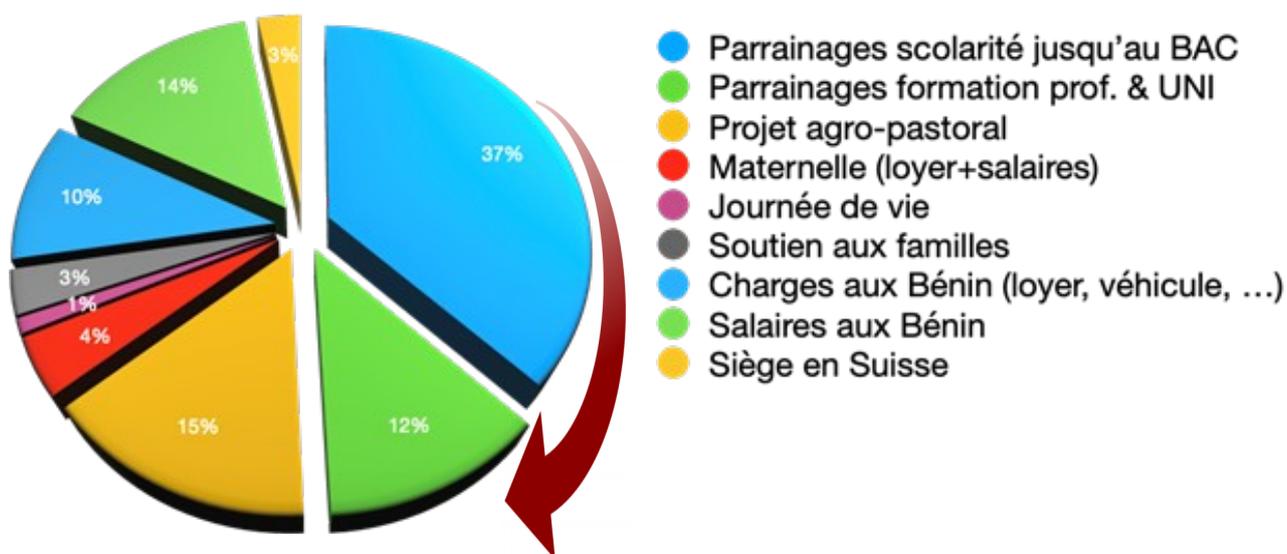
Lorsqu'il s'agit de faire la rétrospective des activités effectuées durant l'année, nous réalisons tout à nouveau combien nos donateurs sont à nos côtés et sans qui rien ne serait possible. Merci à tous ceux qui ont témoigné du soutien ; en temps, en argent, en encouragements ! Dans ces remerciements, nous pensons à nos amis en Suisse, mais aussi à toutes ces personnes qui donnent beaucoup de leur temps au Bénin pour qu'ASAV Int. soit présente aux côtés de beaucoup de familles dans la précarité.

Durant l'année 2019, 7 nouveaux jeunes ont fini leur scolarité et démarré une formation. Cela a été possible grâce à notre équipe au Bénin qui, avec détermination, a trouvé pour chacun et chacune de ces jeunes une formation accessible financièrement, offrant de bonnes perspectives d'emploi et correspondant aux goûts et talents de ces jeunes. Un grand MERCI à leurs parrains et marraines qui nous font confiance et poursuivent leur soutien financier.

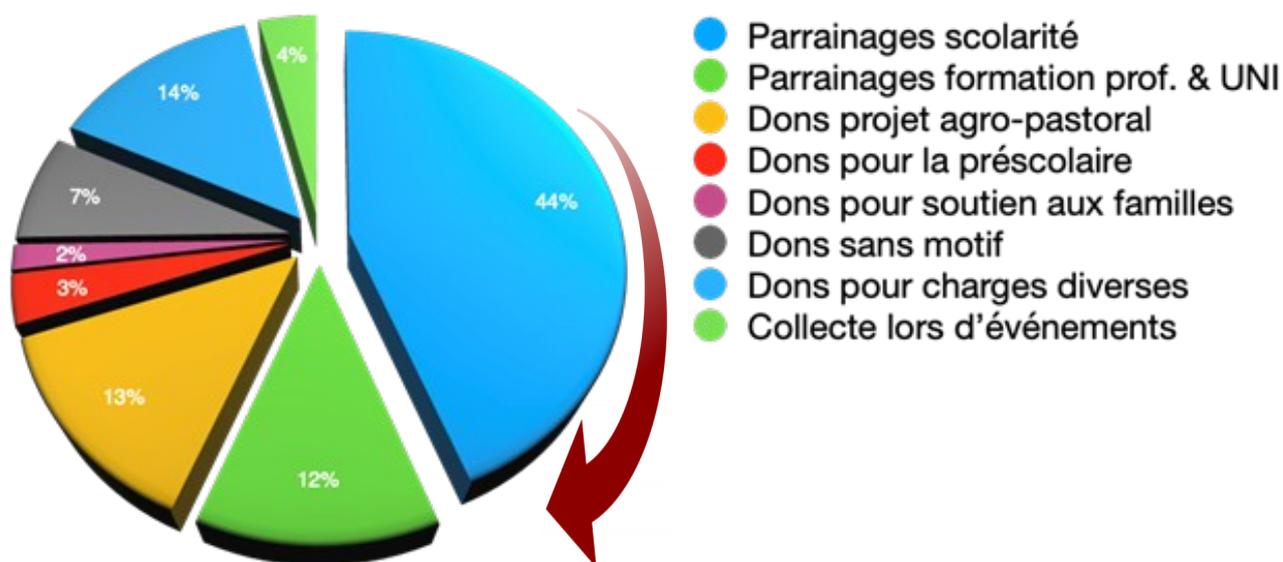
Durant cette année, il a été possible de réunir un montant de 14'800 CHF pour qu'une coopérative agricole soit créée au Bénin et que cette dernière puisse acheter un terrain pour la culture maraîchère (voir le chapitre "Le projet agropastoral"). Ce projet offre des perspectives réjouissantes avec des places de travail, récoltes de légumes et possibilités de formation pour plusieurs jeunes.

Avec un total de charges de 105'600 CHF, nous terminons notre année fiscale avec un déficit de 3175 CHF. Comme vous pouvez le constater, les finances restent toujours un défi. Dans les graphiques suivants, vous pouvez voir la répartition par secteur des charges et des revenus. Ne sont pas présentés les montants liés aux frais de voyage (entièrement financés par les participants), ni les frais d'envoi de container (couverts par la vente des articles sur place). Pour rappel, une partie de la marchandise est donnée aux familles et la grande part est vendue à faible coût pour que l'activité soit autofinancée et permette de dégager un petit revenu pour les vendeuses.

Charges



Produits



XIII. Conclusion

Les différentes actions menées par ASAV Int. au cours de l'année 2019 témoignent de sa volonté de secourir les plus démunis au Bénin. Sur les 69 filleul·e·s parrainé·e·s, on constate que la prise en charge est bénéfique pour tous les membres de leur famille.

L'année 2019 a été une année de satisfaction pour ASAV Int., surtout sur le plan de la scolarité où plusieurs enfants qui ont des difficultés scolaires se sont adonné·e·s à une formation professionnelle. Aussi, au niveau du projet agropastoral, nous constatons que le développement de l'activité est amorcé.

Une fois encore, les défis majeurs sont atteints au cours de l'année, surtout sur le plan financier où un flou sévissait lors de l'établissement du budget. Un grand remerciement pour la grande générosité des parrains et marraines ainsi que des donateurs et donatrices.

ASAV Int. a d'énormes défis pour l'année 2020. Et pour les atteindre, les petits plats sont déjà mis dans les grands. Nous espérons pouvoir compter sur vous, chers partenaires fidèles, pour continuer cette noble mission.